

période d'années relativement brève, nous atteignons un niveau qui, sans une organisation intelligente, pourrait attendre encore plusieurs générations. Comme je vois les choses, on devrait mettre en application, aussi rapidement que possible, et pièce après pièce, toute règle qui paraît sage et nécessaire. J'ai sans doute mes propres idées sur ce qui devrait être fait, mais je ne suis pas assez présomptueux pour me risquer à présenter une formule qui doit produire les changements que j'ai en vue. Le capital et le travail doivent se faire des concessions équitables l'un à l'autre, afin d'établir l'harmonie; et si l'on peut atteindre un pareil résultat, tous les moyens pour y arriver seront légitimes. Mais ce résultat ne pourra venir qu'à la suite des études patientes de quelque comité ou de quelque commission composée d'hommes et de femmes les plus capables, les plus droits et les plus patriotiques qui se pourraient trouver pour cette tâche extrêmement importante. Je me permettrais de suggérer au Gouvernement et au Parlement de réserver un accueil sympathique à la question que j'ai soulevée ici, et de leur recommander d'explorer tout le champ des réformes industrielles et économiques, et de prévenir le retour des vicissitudes des quatre dernières années.

Le département du Travail devrait, à mon humble avis, être converti en un département de l'Industrie, avec mission de mettre à exécution des règles se rapportant au Capital et au Travail, et établies de façon à créer l'harmonie et d'améliorer les conditions d'existence. L'importance des fonctions qui seraient imposées au Ministre l'obligerait à avoir une compréhension sympathique de tous les rouages industriels. Il devrait posséder à un degré extraordinaire le tact et le savoir; il devrait être capable de prévoir de loin le but à atteindre et d'obtenir la cordiale coopération des deux factions industrielles, de façon à créer un état de choses qui apporterait de la satisfaction à l'ouvrier et une juste rémunération aux patrons, de même qu'aux capitalistes qui rendent possibles nos entreprises industrielles. Il ne faut pas ignorer les raisons de l'écroulement économique, ni négliger de tenter un effort énergique pour se garer contre le retour de ce qui s'est produit durant les quelques années passées. Des hommes dont l'avis est écouté avec respect disent que nous sommes entrés dans une ère nouvelle—que nous devons adopter des idées nouvelles.

Si notre constitution démocratique doit survivre, il me semble que nous devons, avec courage et prévoyance, répandre, dans notre régime économique, des réformes qui apporteraient du contentement à toute la population du Canada.

L'honorable G.-A. FAUTEUX: En me levant pour seconder l'Adresse en réponse au discours du Trône, je sens tout le fardeau de l'honneur qui m'échoit de continuer la fonction si dignement remplie jusqu'ici par une très haute figure. Le temps dont l'honorable sénateur Béique avait employé chaque fraction à quelque chose d'utile aux siens et à la société, semblait ne devoir jamais le toucher, ne lui avait rien enlevé de son énergie ni de son activité. Infatigable au travail, il le fut durant tout le cours de sa longue vie. Au moment précis, il fut toujours là même où sa présence était requise. La multiplicité de ses occupations ou de ses fonctions ne l'empêchait pas de se donner tout entier à chacune d'elles.

L'austérité et la probité de sa vie l'avaient comme revêtu d'une majesté discrète que nous respectons depuis longtemps et à laquelle son pays tout entier a rendu déjà un hommage éclatant.

Descendant d'un de ces vaillants chefs de famille terriens, si nombreux dans l'histoire de notre province et dont on doit dire ce que Taine a dit de ces lointains aïeux, qu'ils furent par leur persévérance, par leur courage à défendre et à féconder le sol, par leur loyauté à Dieu et à leur pays, des ancêtres glorieux, l'honorable sénateur Béique incarnait ce que les traditions de ma race nous ont légué de plus solide. Et c'est cela même, oui c'est cela même qui en a fait l'un des plus grands Canadiens de sa génération.

Puis-je exprimer à sa famille et à Madame Béique, qui possède à un si haut degré les caractéristiques de la grande Dame Canadienne Française, et dont la précieuse collaboration a communiqué à l'atmosphère familiale ce cachet de noblesse et de dignité que l'on y respire, les regrets profonds de cette Chambre, et l'assurance qu'aux yeux de la patrie, la vie de l'honorable sénateur Béique demeure une leçon et un exemple à imiter.

Appelé à lui succéder, et au moment où je dois prendre ma part de responsabilité devant le pays, je ressens bien mes insuffisances. Puis-je m'en excuser, Monsieur le Président, en vous affirmant que j'apporte comme contribution à vos travaux et à vos délibérations, des convictions fermes, un respect profond pour notre histoire, une confiance absolue dans l'ordre de choses établi, dans la lettre et dans l'esprit de notre constitution, une foi ardente dans les grandes destinées du Canada.

Que sera l'année 1934? L'humanité l'a commencée avec un sentiment d'optimisme et de confiance manifeste, mais encore mêlé de graves appréhensions. Les ruines laissées par la Grande guerre encombrant encore par ci par là la surface du monde, et de graves problèmes ne sont pas encore résolus.